

Les géodonnées publiques, une richesse insuffisamment exploitée

La géomatique est une discipline regroupant les pratiques, méthodes et technologies qui permettent de collecter, analyser et diffuser des données géographiques. L'objectif final de la géomatique est la représentation spatiale des données récoltées pour identifier, représenter et démontrer les résultats d'analyses statistiques. De ce fait, la géomatique apporte un nouvel axe d'analyse à vos données qui, jusqu'à présent, n'étaient analysées qu'en deux dimensions.

Logiquement, le terme géomatique provient de la contraction des termes géographie et informatique. La géomatique permet donc de tirer le meilleur parti de chacun de ces deux domaines.

Le Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie (PSGW) a pour but de déterminer les orientations du Gouvernement wallon en matière de géomatique. Il comprend notamment les dispositions relatives à l'infrastructure wallonne de données géographiques (InfraSIG), aux aspects transversaux de la géomatique, à la qualité et à la fiabilité des géodonnées ainsi qu'à la promotion et à la sensibilisation de la géomatique. Le plan stratégique est trisannuel. Le Gouvernement wallon adopte le plan stratégique géomatique sur la base d'une proposition du Comité Stratégique de la Géomatique (CSG).

Le Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie trouve ses références légales dans les articles 16 et 17 du Décret relatif à l'infrastructure d'information géographique wallonne (1) communément appelé Décret InfraSIG.

La géomatique de la société

Notre société a connu au cours de ces dix dernières années une transformation majeure : l'ensemble des activités qui y sont menées sont géolocalisées ou géolocalisables. Les nouvelles technologies ont accéléré un processus de prise en compte de la localisation qui nous était déjà familier mais qui a pris une ampleur nouvelle. La navigation routière assistée par GPS est connue de tous et les outils de cartographie Internet de type Google Maps et Google Earth ont rendu l'ensemble de la planète explorable à travers un écran.

Les bénéfices de ces techniques géomatiques à l'interface entre géographie et informatique sont particulièrement perceptibles, tant pour le grand public que pour les professionnels. ●●●

GEOMATIQUE

La géomatique intervient dans la navigation routière, maritime et aérienne, dans la gestion des risques, des inondations, la prévention des nuisances telles que le bruit et la pollution atmosphérique, la contamination des sols et nappes phréatiques ainsi que dans l'aménagement du territoire, l'agriculture, le ramassage scolaire, le redéploiement économique, la gestion des réseaux enterrés, les télécommunications, les services d'urgence, la police et le tourisme.

Il y a à peine 10 ans, la géomatique était réservée aux spécialistes, aujourd'hui elle englobe aussi la majorité de la population utilisatrice d'Internet ou d'un téléphone mobile. Les puces GPS sont présentes dans la plupart des smartphones et tablettes, elles permettent une géolocalisation continue de nos différentes activités et offrent des services optimisés selon la localisation.

Nous utilisons quotidiennement des outils géomatiques pour obtenir de l'information spécifique aux différents lieux de notre vie quotidienne mais surtout pour découvrir sans cesse des endroits inconnus en relation avec une mobilité accrue.

Des géodonnées de qualité sont devenues indispensables aux politiques publiques de mise en œuvre du territoire et à l'optimisation des opportunités offertes par les ressources naturelles, humaines et par l'infrastructure de la Wallonie. Elles peuvent, à terme, réduire les coûts et améliorer la qualité des décisions tant publiques que privées. La production et la diffusion de ces géodonnées représentent un marché en forte croissance. La valeur

ajoutée à l'économie wallonne est de l'ordre de 200 millions d'Euros par an.

Les géodonnées publiques, une richesse insuffisamment exploitée

Historiquement, les pouvoirs publics fédéraux, régionaux et locaux ont été les principaux producteurs de géodonnées à des fins de défense, de travaux publics, de navigation, d'aménagement du territoire et de gestion des ressources naturelles.

En Wallonie, les pouvoirs publics disposent de géodonnées qui permettent de soutenir leurs missions. Ces données sont aujourd'hui complétées par de nombreux contributeurs privés à titre commercial ou volontaire. L'ensemble représente une richesse sous-exploitée car l'utilisation de ces géodonnées n'enrichit la plupart des décisions que dans la mesure où les géodonnées sont accessibles, interopérables et de qualité.

Au travers de sa vision stratégique, le PSGW veut poser des jalons qui permettront de valoriser l'énorme potentiel de l'information géographique wallonne et inscrire la géomatique au cœur de la décision publique et privée.

Valoriser le potentiel des géodonnées de service public

Le Décret relatif à l'infrastructure d'information géographique wallonne du 22 décembre 2010 propose un cadre juridique pour favoriser l'utilisation et maximiser l'utilité des géodonnées wallonnes sous la guidance du Comité Stratégique de la Géomatique en charge de pro-

poser le Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie.

Inscrire la géomatique au cœur de la décision publique et privée soulève un grand nombre de questions, notamment :

Comment assurer une bonne gouvernance en matière de géomatique wallonne ? Comment encadrer la production des données géographiques ? Comment financer leur production, leur mise à jour et leur diffusion ? Comment faire en sorte que les pouvoirs locaux participent à la stratégie géomatique régionale dans une relation win-win ?

Comment organiser le partage des informations géographiques ? Comment optimiser l'interopérabilité des données géographiques ? Comment assurer le respect des normes et standards ?

Comment protéger la vie privée des citoyens et les droits des producteurs de données ? Comment valoriser l'information géographique volontaire ? Comment intégrer les avancées en matière de télédétection ? Comment offrir un cadre motivant aux investissements privés ? Ces questions font l'objet du Plan Stratégique Géomatique pour la Wallonie. ●

Service public de Wallonie
Secrétariat Général
Département de la Géomatique

Le plan stratégique géomatique pour la Wallonie

